

ENGAGEMENT

BALADE STE CHRISTOISE



PILOTE

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mobile (un sms de confirmation vous sera envoyé) :

Adresse E-mail :

Nom et prénom du passager :

VEHICULE (HOMOLOGUES UNIQUEMENT)

Type : 4x4 Moto Quad

Marque : Type : Immatriculation :

Attention : Joindre une copie de l'attestation d'assurance, du permis de conduire et de la carte grise. Sans ces justificatifs, nous serions contraints de vous refuser.

INSCRIPTIONS

	Samedi et Dimanche	Dimanche
Véhicule + Pilote	65 € x.....=..... €	45 € x.....=..... €
Nombre de passagers	45 € x.....=..... €	25 € x.....=..... €
Enfants (-12 ans)	20 € x.....=..... €	10 € x.....=..... €
	Total =.....€	Total =.....€

Merci de libeller vos chèques à l'ordre du: *Comité des fêtes de Ste Christie d'Armagnac*

Paiement obligatoire pour validation de l'inscription.

Pas d'inscription le jour même.

REGLEMENT

Les conducteurs doivent être titulaires du permis de conduire et s'engagent à respecter les règles du code de la route. Les participants certifient avoir pris connaissance du fait qu'ils réalisent cette balade sous leur propre responsabilité, en pleine connaissance de la pratique du tout-terrain qu'ils maîtrisent et s'engagent à ne pas se retourner contre les organisateurs qu'elle qu'en soit la raison.

De même les participants s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées. Donc à ne rien jeter dans la nature et à suivre les indications notées au bord du circuit comme par exemple les mentions « roulez au pas ».

Les véhicules doivent être **obligatoirement** équipés d'un arceau de sécurité et d'harnais ou de ceinture. Le port du casque est **obligatoire** pour les pilotes motos et quad et fortement conseillé pour les 4x4 et SSV (contrôle avant le départ).

L'engagé(e) certifie que les informations le concernant et inscrites dans cet engagement sont correctes.

L'accès aux pistes est strictement réservé aux deux jours de randonnée et les participants s'engagent à ne pas les emprunter en dehors de ces dates.

L'organisation se réserve le droit d'exclure à tout moment un participant dont le comportement pourrait nuire au bon déroulement de la manifestation.

Fait à Le

Signature : (faire précéder de la mention « lu et approuvé »)